



Démission du conseil municipal

Par Jean Pierre

Une commune de 4 000 habitants

Conseil Municipal de 27 dont (Elections municipales de 2013)

* 24 élus sur la liste du maire

* 3 élus sur une liste d'opposition.

Aujourd'hui apparaît de grosses difficultés de relation entre les élus, faisant suite à différents dossiers où s'est initiée une contradiction.

Ma question:

Pour pouvoir envisager de nouvelles élections municipales en cours de mandat (Renouvellement total), combien de conseillers doivent-ils démissionner?